

Les secrets de la communication de crise

Référence :
MAN060

Catégories :
MANAGEMENT

LANGUE(S) :



EN FR

DURÉE :

1 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :

HAPPINESS CONSULT

OBJECTIFS

Au terme de cette formation, les participants seront en capacité de communiquer efficacement en temps de crise. Ils pourront éviter aisément les pièges liés aux crises, à savoir une insécurité et un stress importants combinés à une information qui se déforme rapidement et qui devient incontrôlable. Grâce aux nombreux exercices pratiques, ils auront acquis les réflexes nécessaires à une communication professionnelle et pourront faire face avec sérénité aux situations les plus complexes.

Personnes concernées: Toute personne dans tous les domaines d'activités des secteurs secondaire et tertiaire ayant à gérer et étant impliqué dans une situation de crise.

CONTENU

- Communication et communication de crise : similitudes et particularités
- Les pièges à éviter absolument
- Quand communiquer et à quel rythme lors d'une crise?
- Que communiquer lors d'une crise ? Quelles informations?
- Qui doit communiquer en temps de crise?
- Quels sont les objectifs recherchés d'une bonne communication de crise?
- Comment atteindre ces objectifs?
- Quels mots éviter/utiliser lors d'une crise?
- Quel vecteur de communication choisir?
- Comment éviter les rumeurs et les fausses informations?
- Comment utiliser au mieux les réseaux personnels ou digitaux?
- Nombreux exercices pratiques

PÉDAGOGIE

Méthode participative et interactive basée sur l'échange et le partage.

La situation réelle de chaque participant sert de base et d'exemple à la présentation et à l'utilisation des différents outils.

La méthodologie permet de mettre en commun les bonnes pratiques et les découvertes du groupe afin de trouver des solutions à des difficultés ou des questionnements.

Plan de mise en application individuel et collectif de court et de long terme établi par chaque participant et/ou le groupe à la fin de la formation.

PRÉREQUIS

/

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise